



Plan B au 1/10000 ème

(Plan B)

Département du Calvados  
Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie



Commune de Saint-Gatien-des-Bois

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville

**PLAN DE ZONAGE**  
1/10000 ème - Plans A et B

- PLUI approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la CCPH en date du 20/11/2014

- Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la CCPH le 27/09/2016

- Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de Coeur Côte Fleurie approuvant la modification n°2 du PLUI en date du :

- Modification n°3 approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la CCPHB le 19/02/2016

Pour le Président, par délégation,  
le 1er Vice-Président,  
de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie



Michel MARESCOT

—	Limite de zones	●	Mares protégées au titre de la loi Paysage
A	Nom de zones	■	Zones humides identifiées
	Espaces boisés classés	△	Cavités souterraines
	Haies protégées au titre de la loi Paysage	✱	Repérage des sièges d'exploitation agricole
	Bâtiment pouvant changer de destination sous conditions (article L123-1-5)		